

Motion du Collège Antoine de Saint-Exupéry (69004)
CA du 08.02.2016

Cette motion a pour objet le volume de la DHG, non sa ventilation entre les disciplines qui a été élaborée au mieux par la direction.

La DHG attribuée à notre établissement montre à l'évidence que la réforme entraîne la disparition programmée de l'allemand et des langues et cultures de l'Antiquité (LCA) dans notre collège comme ailleurs.

Les classes bilingues prétendument sauvées sont en fait dénaturées, l'horaire des disciplines qui constituent leur identité étant fortement réduit et les dédoublements supprimés. L'horaire global pour l'allemand passe en effet de 42 heures en 2015-2016 à 26,5 heures à la rentrée 2016, celui des LCA de 12 heures à 7 heures.

Tandis que nos partenaires allemands, grâce à des horaires généreux, continuent à accorder aux langues vivantes, et singulièrement au français, la place importante qu'elles doivent avoir dans une Europe qui cherche à affirmer son poids dans le monde mais également son unité, la France condamne définitivement l'allemand à n'être plus qu'une LV2 dans l'immense majorité des collèges et réduit les horaires de manière drastique.

Le déséquilibre est flagrant, la mauvaise volonté dans l'application du Traité de l'Elysée patente. Les deux échanges qui ont lieu chaque année depuis plus de 25 ans avec nos partenaires de Francfort et Munich sont eux aussi, à très brève échéance, menacés.

Nous apprenons par ailleurs que des établissements privés sous contrat, scolarisant des élèves de notre secteur, vont garder leurs sections européennes: comment prétendre défendre le principe d'égalité alors qu'est reconnu de facto le privilège des établissements privés de promouvoir les disciplines abandonnées par l'enseignement public?

Quant au second lien linguistique et culturel qui nous unissait à l'Allemagne, à savoir la reconnaissance par l'institution scolaire de l'importance de la langue latine et de la civilisation romaine comme fonds culturel commun, les nouveaux horaires concédés aux LCA – avec cette heure unique ridicule en classe de cinquième – montrent bien qu'il appartient désormais pour l'actuel Ministère de l'Education Nationale à un passé sans intérêt.

Comment, dans ces conditions, former les citoyens européens de demain en leur fermant l'accès à la diversité linguistique et culturelle de l'Europe d'aujourd'hui et à ses racines? Car ce qui est de mise pour l'allemand et le latin, l'est aussi pour l'italien et le grec.

Les parents d'élèves ayant inscrit leurs enfants dans cette section, en raison précisément du nombre d'heures d'allemand, des échanges avec l'Allemagne et de l'enseignement des langues anciennes, craignent qu'ils ne puissent pas finir ce cursus dans les conditions où ils l'ont entamé. Nous, parents, réclamons donc la continuité effective de ce cursus pour nos enfants.

C'est pourquoi nous nous prononçons contre le volume de la DHG attribué à notre collège pour l'année scolaire 2016-2017. Nous demandons une enveloppe supplémentaire de 6 HSA qui permettrait de tenir les engagements pris auprès des familles d'assurer la poursuite du cursus bilingue jusqu'à sa disparition, conformément à la promesse de l'autorité de tutelle.

Les représentants des Parents de la FCPE, de la PEEP, de l'APEC
et les représentants des personnels